



PPG Revêtements architecturaux

Obturbateur pour béton Latex au pouvoir garnissant élevé pour l'intérieur et l'extérieur

DESCRIPTION GÉNÉRALE

L'obturbateur pour béton *SpeedHide* est conçu pour satisfaire les critères de performance des applicateurs professionnels.

Cet obturbateur pour béton à composant unique, à base de latex acrylique offre d'excellentes propriétés de remplissage sur les surfaces intérieures et extérieures, poreuses, nues, de béton léger ou de blocs de béton, ainsi que sur le béton durci et la maçonnerie.

SUBSTRATS RECOMMANDÉS

Bloc de béton/maçonnerie
Maçonnerie
Stuc

CONFORMITÉ AUX NORMES

- Respecte les exigences du règlement canadien limitant la concentration en COV des revêtements architecturaux.
- Certification MPI^{MC} N° 4 Obturbateur à béton, latex, intérieur/extérieur

BASES ET COLORATION

Se référer au livre approprié de formules de couleurs, à l'équipement automatique de coloration ou au système informatique de couleurs pour les formules et les instructions de coloration.

6-15XIC Blanc

Les couleurs peuvent être approchées en utilisant la section et pourcentage indiqué dans l'index du livre de formules de la voix de la couleur.

Système informatique de couleurs ou Autotinter.

Ne pas utiliser les colorants G, J, M, V and Z.

Dans le cas de certaines couleurs, de changements drastiques de couleurs ou de surfaces poreuses, il peut être nécessaire d'appliquer plus d'une couche pour obtenir un fini uniforme.

EMBALLAGE

18,9 L

DONNÉES SUR LE PRODUIT

TYPE DE PRODUIT : Vinyle-acrylique

BRILLANCE : Mat

SOLIDES EN VOLUME* : 50 % ± 2 %

SOLIDES EN POIDS* : 70 % ± 2 %

COV* : < 50 g/L

DENSITÉ* : 1,7 kg/L

*Données sur le produit calculées pour 6-15XIC.

TAUX D'ÉTALEMENT PAR COUCHE : Environ 9 m² pour 3,78 L selon la porosité de la surface.

Épaisseur du feuil frais : 420 microns
16,0 mils

Épaisseur du feuil sec : 212 microns
8 mils

Ces valeurs de superficie couverte ne tiennent pas compte des pertes occasionnées par l'irrégularité et la porosité des surfaces, ni des pertes de produit liées à la méthode d'application ou au mélange.

TEMPS DE SÉCHAGE : Temps de séchage à 25 °C (77 °F) et 50 % d'humidité relative

Au toucher : 1 heure

Avant de recouvrir : 24 heures

Durcissement complet : 30 jours

Les temps de séchage indiqués peuvent varier selon l'humidité, la température, l'épaisseur, la couleur et la circulation de l'air.

Températures autorisées pendant l'application :

Produit : 10 à 32 °C 50 à 90 °F

Air ambiant : 10 à 32 °C 50 à 90 °F

Substrat : 10 à 32 °C 50 à 90 °F

NETTOYAGE : Enlever le plus de produit possible et nettoyer les outils à l'eau tiède savonneuse immédiatement après usage.

ÉLIMINATION DES RÉSIDUS : Consulter votre municipalité afin de vous débarrasser adéquatement des résidus conformément aux législations et au respect de l'environnement. Ne pas vider dans un drain ou un égout pluvial.

POINT D'ÉCLAIR : Au-delà de 93 °C (200 °F)

CARACTÉRISTIQUES/AVANTAGES

Caractéristiques

Excellentes propriétés de remplissage

Bonne adhérence

Application facile

Certification MPI N° 4 Obturbateur à béton, latex, intérieur/extérieur

Formule à faible teneur en COV (< 50 g/L)

Avantages

Assure une surface lisse pour l'application de l'apprêt et de la couche de finition.

Minimise le pelage et le craquelage.

Facile à appliquer et assure un aspect uniforme.

Conforme aux exigences strictes d'esthétique et de performance.

Dépasse les exigences du règlement canadien limitant la concentration en COV des revêtements architecturaux.

Avant l'utilisation, lire et suivre les instructions et avertissements de l'étiquette et de la fiche de données de sécurité.
Voir les autres mises en garde sur la dernière page.

LIMITES D'UTILISATION

PROTÉGER CONTRE LE GEL. TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

Appliquer uniquement lorsque les températures de l'air, de la surface et du produit sont entre 10 °C (50 °F) et 32 °C (90 °F) et au-dessus du point de rosée d'au moins 3 °C (5 °F).

Les températures de l'air et des surfaces doivent rester entre 10 °C (50 °F) et 32 °C (90 °F) pendant les 24 heures suivant l'application. Éviter de peindre sous les rayons directs du soleil ou sur des surfaces chaudes. Ne pas appliquer tard dans la journée lorsqu'il risque de se former de la rosée ou de la condensation ou encore lorsqu'il y a un risque de pluie ou de neige.

Non recommandé pour une utilisation en immersion, en dessous du niveau du sol, ou lorsque les blocs de béton à revêtir reposent directement sur une dalle souterraine ou en contact direct avec la terre ou lorsque l'humidité pourrait pénétrer dans les blocs, se retrouver derrière l'obturbateur pour provoquer sa défaillance.

Ne pas appliquer sur des imperméabilisants hydrofuges de type silicone.

Les applications extérieures doivent être recouvertes d'une peinture de finition.

UTILISER DANS DES CONDITIONS ADÉQUATES DE VENTILATION.

PRÉPARATION GÉNÉRALE DE LA SURFACE

La surface doit être sèche et exempte de toute peinture cloquée ou écaillée, saleté, moisissure, huile de décoffrage, composé de durcissement, mortier lâche ou en excès, projections de mortier, dépôt de sels et autres contaminants de surface. Les zones ramollies ou friables et les revêtements précédents ramollis par l'eau doivent être complètement enlevés. Tous les grands creux, fissures et imperfections de surface doivent être remplis avec un mortier de ciment-sable. Les surfaces récentes de béton nécessitent un apprêt PPG résistant aux alcalis. Poncer les surfaces lustrées, rugueuses ou réparées.

PRÉCAUTION : Le ponçage à sec peut générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Le ponçage humide devra être utilisé si possible. Porter un équipement de protection respiratoire adéquat lorsque l'exposition ne peut être évitée par une ventilation locale. **AVERTISSEMENT!** Le grattage, le sablage ou l'enlèvement de la vieille peinture risque de dégager des poussières de plomb. **LE PLOMB EST TOXIQUE. L'EXPOSITION À LA POUSSIÈRE OU AUX VAPEURS DE PLOMB PEUT CAUSER DES MALADIES GRAVES, COMME DES LÉSIONS CÉRÉBRALES, EN PARTICULIER CHEZ LES ENFANTS. LES FEMMES ENCEINTES DOIVENT AUSSI ÉVITER TOUTE EXPOSITION.** Pour contrôler l'exposition au plomb, porter un appareil respiratoire homologué NIOSH, bien l'ajuster et éviter tout contact avec la peau. Nettoyer la surface en profondeur avec un aspirateur HEPA et une vadrouille humide. Communiquer avec un bureau régional de Santé Canada pour plus d'informations. Suivre ces instructions pour contrôler l'exposition à d'autres substances dangereuses pouvant se dégager pendant la préparation de la surface.

Béton, maçonnerie et stuc : Avant l'application, le béton ou le mortier doit durcir au moins 30 jours et de préférence 90 jours. Le pH doit être inférieur à 10 avant l'application d'un apprêt résistant aux alcalis ou d'une peinture. Le farinage provenant du processus de durcissement ou de vieillissement doit être éliminé.

Avant l'utilisation, lire et suivre les instructions et avertissements de l'étiquette des produits.

Communiquer avec votre représentant local pour toutes questions additionnelles concernant la préparation des surfaces.

INFORMATION SUR L'APPLICATION

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. UTILISER DANS DES CONDITIONS DE VENTILATION ADÉQUATE. Lire tous les renseignements de l'étiquette et de la fiche signalétique avant d'utiliser le produit. Les fiches de données de sécurité sont disponibles auprès du détaillant, sur notre site Web ou en appelant le 1 800 463-7426.

Bien mélanger sans fouetter avant, puis occasionnellement pendant l'application. Lorsque plusieurs contenants de la même couleur sont utilisés, bien les mélanger ensemble pour garantir l'uniformité de la couleur.

Outils : Appliquer à l'aide d'un outil de haute qualité : pinceau synthétique, rouleau, tampon pour peinture ou pulvérisateur.

Appliquer uniquement lorsque les températures de l'air, de la surface et du produit sont au-dessus de 10 °C (50 °F) et au-dessus du point de rosée d'au moins 3 °C (5 °F). Ne pas appliquer tard dans la journée lorsqu'il risque de se former de la rosée ou de la condensation ou encore lorsqu'il y a un risque de pluie ou de neige.

Bien travailler le revêtement dans les vides. Appliquer des couches complètes et uniformes. Si nécessaire, appliquer une seconde couche; laisser sécher complètement entre les couches. Recouvrir d'une finition conventionnelle. Deux couches de revêtement de finition sont recommandées.

Pinceau : Pinceau en polyester/nylon de haute qualité.

Rouleau : Manchon synthétique, poils de 10 mm (3/8 po) - lisse;
poils de 13 à 20 mm (1/2 – 3/4 po) - semi-rugueux
poils de 25 à 32 mm (1 – 1 1/4 po) - rugueux.

Pulvérisateur sans air : Pression 1900 lb/po², buse 0,021 po à 0,031 po.

L'équipement de pulvérisation doit être manié avec soin et conformément aux recommandations du fabricant. L'injection sous pression de revêtement dans la peau par un pulvérisateur sans air peut causer des blessures graves.

Dilution : La dilution du produit n'est pas recommandée.

PRÉCAUTIONS

Tenir hors de la portée des enfants. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Avant d'utiliser les produits énumérés dans cette fiche, lire attentivement chaque étiquette de produit et suivre les indications pour leur utilisation. Utiliser l'équipement de protection personnelle requis. Éviter l'inhalation de poussières, de particules, de vaporisation ou de brume lors de la préparation ou de l'application. **Remarque :** Ces avertissements englobent la série du produit.

PEUT ÊTRE NOCIF EN CAS D'INGESTION. PEUT CAUSER UNE IRRITATION DE LA PEAU ET DES YEUX. Éviter d'inhaler les vapeurs, les embruns ou les brouillards. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Porter des gants/vêtements de protection et un équipement de protection des yeux/du visage.

PREMIERS SOINS : En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau (uniquement si la personne est consciente). Appeler immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir sauf si indication contraire par du personnel médical. En cas de contact avec les yeux, rincer avec de l'eau pendant 15 minutes. Vérifier et retirer les lentilles de contact. En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec beaucoup d'eau tout en enlevant les vêtements et les chaussures contaminés. Consulter un médecin en cas d'irritation. En cas d'inhalation, transporter la victime à l'air frais. En cas de symptômes respiratoires, appeler un centre antipoison ou un médecin.

Pour une utilisation en milieu de travail, les fiches signalétiques sont disponibles auprès du détaillant, sur notre site Web ou en appelant le 1 800 463-7426. INFORMATIONS D'URGENCE RELATIVES AUX DÉVERSEMENTS : 1 514 645-1320 ou 1 800 463-7426.

GARANTIE LIMITÉE

PPG Revêtements Architecturaux Canada, Inc. garantit la performance de ses produits pour l'usage auquel ils sont destinés si appliqués conformément aux indications sur l'étiquette et aux spécifications des notices techniques. N'ayant aucun contrôle sur les méthodes et conditions d'application ni sur les circonstances d'utilisation, aucune autre forme de garantie, expresse ou implicite, légale ou autre, n'est donnée. Cette garantie limitée bénéficie à l'acheteur initial du produit et n'est pas transférable ou cessible. Si le produit n'est pas conforme à cette garantie limitée, nous procéderons, à votre choix, au remplacement du produit ou au remboursement du prix d'achat. Cette garantie limitée exclut (1) la main-d'œuvre et les coûts de la main-d'œuvre associée à l'application ou l'enlèvement du produit et (2) tout dommage direct, indirect, accessoire, particulier ou consécutif.

Le logo PPG est une marque déposée de PPG Industries Ohio, Inc. SpeedHide est une marque déposée de PPG Architectural Finishes, Inc. MPI est une marque de commerce de « Master Painters Institute, Inc. ».

PPG Revêtements Architecturaux Canada, Inc. estime que les données techniques présentées sont actuellement exactes. Néanmoins, aucune garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou de rendement n'est donnée explicitement ou implicitement. Les améliorations en matière de technologie de revêtement peuvent causer une variation des futures données techniques par rapport à celles fournies dans ce bulletin. Pour connaître les derniers renseignements techniques, visiter notre site internet ou appeler le 1 866 660-2220.



PPG Industries, Inc.
Architectural Coatings
One PPG Place
Pittsburgh, PA 15272
www.ppgpaints.com

PPG Revêtements Architecturaux Canada, Inc.
2505, rue de la Métropole
Longueuil, QC, Canada, J4G 1E5

Services techniques 450 442-2220
1 866 660-2220
Fax: 450 679-8893
1 800 278-8893

Architecte
Rédacteur de devis
1-888-PPG-IDEA